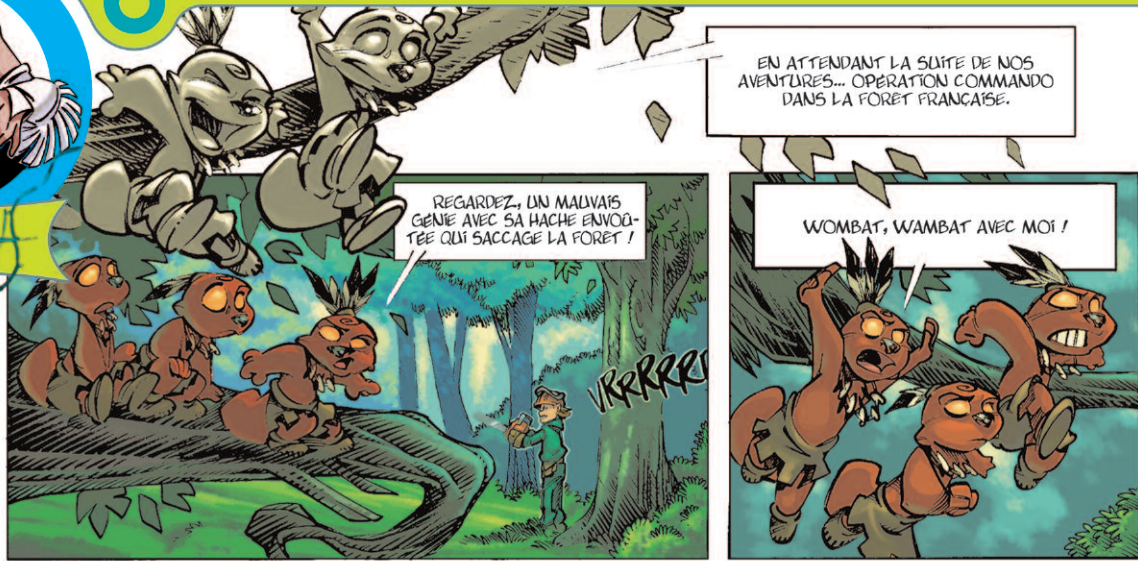


L'environnement ? c'est durablement imprimé !

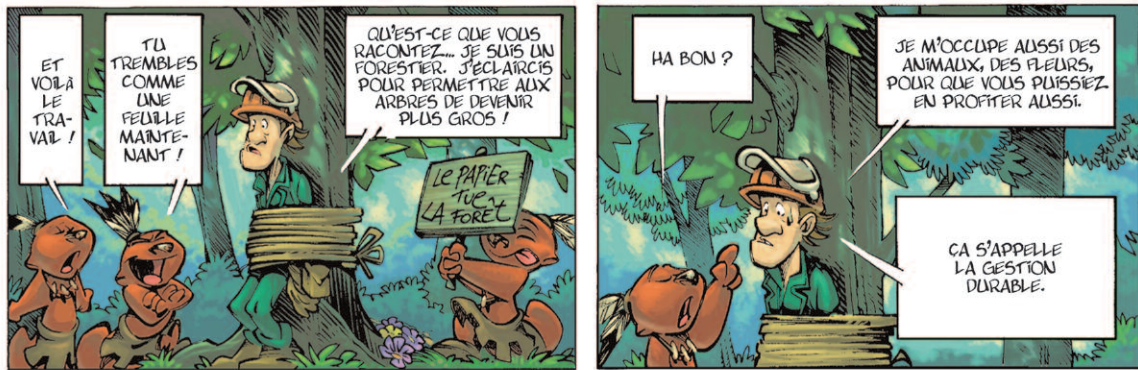
Épisode 1 : La forêt



EN ATTENDANT LA SUITE DE NOS AVENTURES... OPÉRATION COMMANDO DANS LA FORÊT FRANÇAISE.

REGARDEZ, UN MAUVAIS GÉNIE AVEC SA HACHE ENVOÛTÉE QUI SACCAGE LA FORÊT !

WOMBAT, WOMBAT AVEC MOI !



ET VOilà LE TRAVAIL !

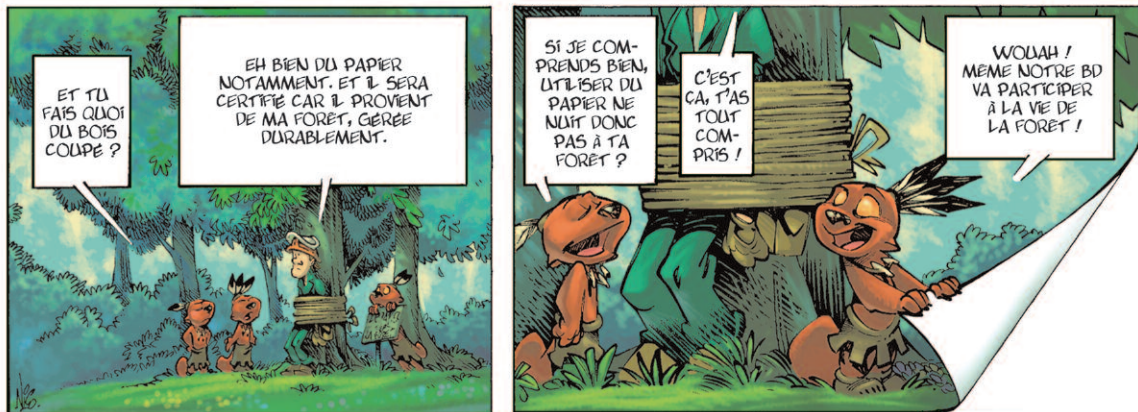
TU TREMBLES COMME UNE FEUILLE MAINTENANT !

QU'EST-CE QUE VOUS RACONTEZ... JE SUIS UN FORESTIER. JE CLAIRCIIS POUR PERMETTRE AUX ARBRES DE DEVENIR PLUS GROS !

HA BON ?

JE M'OCCUPE AUSSI DES ANIMAUX, DES FLEURS, POUR QUE VOUS PUISSIEZ EN PROFITER AUSSI.

ÇA S'APPELLE LA GESTION DURABLE.



ET TU FAIS QUOI DU BOIS COUPE ?

EH BIEN DU PAPIER NOTAMMENT. ET IL SERA CERTIFIÉ CAR IL PROVIENT DE MA FORÊT, GÉRÉE DURABLEMENT.

SI JE COMPRENDS BIEN, UTILISER DU PAPIER NE NUIT DONC PAS À TA FORÊT ?

C'EST ÇA, T'AS TOUT COMPRIS !

WOUAH ! MEME NOTRE BD VA PARTICIPER À LA VE DE LA FORÊT !



SYMPA CETTE RENCONTRE...

ON A APPRIS PLEIN DE CHOSSES...

ET PUIS ÇA CRÉE DES LIENS...

OUIPPS, JE CROIS QU'ON A OUBLIÉ UN TRUC !

1 : la forêt • 2 : le papier • 3 : l'imprimerie • 4 : l'encre • 5 : le recyclage • 6 : la distribution

Utiliser du papier certifié, c'est agir pour la forêt, mais gardons nous de le gaspiller !

La forêt
métropolitaine
française c'est :

- **15 millions** d'hectares, (soit **28%** du territoire).
- **4,3 millions** d'hectares de forêts certifiées **PEFC**.



Office National des Forêts

L'État a confié à l'Office la gestion des forêts publiques, soit 4,6 millions d'hectares en métropole. Sa gestion durable repose sur les missions suivantes :

- La production conjuguant les exigences économiques, écologiques et sociales
- La protection de la biodiversité dans la gestion courante (ex : arbres morts) et par la création de réserves biologiques, de sites Natura 2000...
- L'accueil du public et sa sensibilisation à l'environnement
- La protection du territoire par la gestion des risques naturels

www.onf.fr



La certification des forêts, la preuve d'une gestion forestière durable.

La certification offre la garantie aux consommateurs de bois et de produits issus du bois, que ce qu'ils achètent provient de forêts gérées durablement. Cette certification englobe l'ensemble du processus de la forêt jusqu'à l'édition d'un livre ou d'un journal, pour attester que le bois provient de forêts gérées durablement. Le système le plus répandu dans le monde est PEFC.

www.pefc-france.org

● La forêt française s'agrandit

C'est une forêt majoritairement feuillue (hêtre, châtaignier, chêne...), qui comporte également 36% de résineux (pin, sapin, douglas...). Elle est constituée pour 2/3 de forêts privées et pour 1/3 de forêts publiques. La surface forestière française a doublé depuis 200 ans. Elle s'accroît chaque année de l'équivalent de 50 000 terrains de football !

● La gestion forestière durable

Elle conjugue le respect de l'environnement, le bien-être social et le développement économique pour les populations d'aujourd'hui et pour les générations futures.

Elle maintient la diversité biologique, la productivité, et la capacité des forêts à répondre aux besoins des hommes.

Récolter du bois, c'est accompagner le développement de la forêt.

Amoureux de la forêt, le forestier en prend soin au quotidien. Lorsqu'il coupe des arbres, il prévoit le renouvellement de la forêt. Les éclaircies favorisent la croissance des plus beaux arbres ; elles sont nécessaires à la vie de la forêt.

En France, la récolte annuelle de bois est inférieure à la production biologique de la forêt. On ne récolte actuellement que 60% de ce qui pousse chaque année.

La forêt, celle où l'on aime se promener, résulte ainsi de l'action conjuguée de l'homme et de la nature.

● Le papier participe à la bonne gestion de la forêt

En France, les bois d'éclaircie ou de coupes, les branches et les sous-produits du sciage sont utilisés pour la fabrication du papier. Si ces bois sont issus d'une bonne gestion forestière, alors le papier fabriqué pourra être certifié.

Au niveau mondial, il existe deux grandes certifications attestant de la gestion durable de la forêt : PEFC et FSC.

La certification reconnaît donc la gestion durable de la forêt ; acheter du papier certifié PEFC ou FSC, c'est un geste citoyen !

L'ENVIRONNEMENT ?
C'EST DURABLEMENT IMPRIMÉ !



Les partenaires de l'opération :



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



Conception et réalisation



01 43 14 99 99